

# Compte-rendu

de l'assemblée générale de l'AEGUL tenue le 17 octobre 2013 au local CSL-0170

1. Ouverture de la réunion

À 11h32, il y a 60 personnes dans la salle. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut commencer.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Simon Handfield lit l'ordre du jour. Un point «varia» est ajouté. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté par l'assemblée sur proposition de Pier-Olivier Morin, appuyé par Marie-Danielle Ouellet.

3. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Simon Handfield propose Simon-Pierre Fortier Beaulieu au poste de président d'assemblée, et suggère Pierre-Luc Dubé comme secrétaire. La nomination de M. Fortier Beaulieu est appuyée par Rémi Thibeault, et celle de M. Dubé, par Sébastien Blais-Fernandez. Personne ne s'oppose à cela.

4. États financiers de l'année 2012-2013

Simon Handfield présente les états financiers de l'AÉGUL à la clôture du dernier exercice financier, soit en date du 31 août 2013. Les sources de revenus ont différé de celles initialement prévues. En effet, la vente de notes de cours a été moins profitable que ce qu'on espérait; cependant, la nouvelle politique de prix pour le café a engendré des profits non négligeables, et l'activité de tenue de bar à la soirée Champlain de l'ACSG (Association canadienne des sciences géomatiques) a permis de récolter environ 330\$. De plus, on note une baisse globale des dépenses. Cela implique qu'au final, l'exercice 2012-2013 de l'AÉGUL se termine avec un surplus de 3972\$.

5. Prévisions budgétaires 2013-2014

Simon Handfield montre à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année 2013-2014. À la base, ces prévisions ressemblent à celles de l'année précédente, à l'exception de

quelques points précis que M. Handfield explique. En premier lieu, il suggère qu'on augmente la subvention de l'AÉGUL aux finissants, qui passerait de 500\$ à 1000\$. Le montant alloué au VP aux affaires socio-culturelles serait également haussé de la même manière. Dans un autre ordre d'idées, M. Handfield a constaté qu'à cause du grabuge survenu pendant le printemps érable, le prix pour le renouvellement des polices d'assurance des associations étudiantes a beaucoup augmenté. L'AÉGUL se garde donc un coussin supplémentaire d'au moins 1000\$ pour ce type d'imprévus.

M. Handfield propose que les états financiers de l'année précédentes et les prévisions budgétaires pour l'année à venir soient adoptés en bloc. Pier-Olivier Morin seconde l'idée. L'assemblée est unanimement d'accord avec cette proposition.

6. Modifications à la charte

a) **Article 19, modification des dates entre lesquelles une Assemblée générale doit se tenir à chaque session d'automne :** Présentement, le paragraphe a) de l'article 19 oblige l'association étudiante à tenir une assemblée générale entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre. Cette disposition est jugée trop restrictive. On propose de changer la première des deux dates de sorte qu'il soit possible d'organiser une assemblée générale dès le 15 septembre.

b) **Article 39, ajout de tâches pour le directeur aux communications :** Le libellé actuel de l'article est considéré comme inadapté, car le site Internet de l'association n'est plus le moyen de communication privilégié par l'AÉGUL. On aimerait ajouter le fait d'inclure dans les tâches du directeur aux communications la gestion de tous les canaux de communications utilisés par l'association étudiante, qu'ils soient présents (ex. : Facebook) ou futurs. Le directeur aux communications devra en même temps gérer les messages publiés via ces moyens de communication.

On propose que les deux modifications, qui semblent faire du sens, soient adoptées en bloc.

L'assemblée passe au vote sur le sujet :

Pour : 59

Contre : 0

Abstention : 1

Les deux modifications à la charte de l'AÉGUL sont par conséquent entérinées à la majorité. On profite de ce point pour rendre hommage à Pierre-Luc Dubé, de par sa contribution hors du commun à la vie étudiante du Département.

7. Élections

Il est à noter que les différents candidats sont invités à se présenter à l'assemblée, peu importe qu'ils soient élus par acclamation ou non.

**a) VP aux affaires internes :** Ève St-Pierre est élue sans opposition.

**b) Trésorier (1 poste) :** Olivier Pelletier est nommé en l'absence d'autre candidat.

**c) Secrétaire :** En vertu du désistement d'Ève St-Pierre, VP aux affaires internes nouvellement élue, Vicky Binette est élue par acclamation.

**d) VP aux affaires sportives :** Marilyne Ouellette se propose pour ce poste, et est élue d'emblée, faute d'adversaire. Mme Ouellette aimerait éventuellement organiser des compétitions sportives entre facultés.

**e) Représentant de 1<sup>ère</sup> année :** Comme Saoussane El-Omari ne désire pas se présenter à ce poste, Maxime Pelletier est élu sans opposition.

L'assemblée accepte de façon unanime ces nominations.

8. Élections des représentants aux comités de programme

Sébastien Blais-Fernandez et Pierre-Luc Dubé résumant les tâches inhérentes à ce poste, en insistant qu'il se base sur un principe d'égalité de représentation entre les membres étudiants et les membres du corps professoral. M. Dubé ajoute que ce poste aura sans doute une importance accrue dans les années qui viennent, car les deux programmes de géomatique sont sur le point de subir une révision périodique.

**a) Représentant de 2<sup>e</sup> année, génie géomatique :** Simon-Pierre Fortier Beaulieu se présente et, comme il semble être le seul dans la salle répondant aux critères du poste, il est élu sans opposition.

**b) Représentant de 2<sup>e</sup> année, sciences géomatiques :** Audrey Huot aimerait se présenter, mais elle se demande si son statut de «demi-année» (c'est-à-dire d'étudiant entré à l'hiver) peut lui nuire. M. Dubé, qui connaît bien sa situation, indique que cela peut se faire, à la condition de rester informé de la situation des cours normalement suivis par

les étudiants de 2<sup>e</sup> année en cheminement régulier. Puisque personne d'autre ne veut se présenter, Mme Huot est élue de façon unanime.

**c) Représentant de 3<sup>e</sup> année, génie géomatique :** Safa Boujida accepte de reprendre son poste.

**d) Représentant de 4<sup>e</sup> année, génie géomatique :** Rémi Thibeault se présente, et est élu sans opposition.

Pour compléter les points relatifs aux élections, Simon Handfield rappelle qu'il demeurera président de l'AÉGUL jusqu'au mois de décembre. Par la suite, Luc Blais Desgagné assumera la présidence.

## 9. Varia

**a) Party Halloween :** Simon-Pierre Fortier Beaulieu annonce que le party d'Halloween aura lieu le 24 octobre prochain, à la Petite Grenouille. Cette activité se fera en compagnie des étudiants du baccalauréat en communication. Il devrait y avoir des promotions sur la bière.

**b) Réaménagement du pavillon Casault :** Sébastien Blais-Fernandez rappelle que le pavillon Casault sera réaménagé d'ici 1 ou 2 ans. Le baccalauréat en théâtre devrait s'installer dans le pavillon, en remplacement de l'université du troisième âge (UTAQ). On prévoit créer une aire commune étudiante regroupant l'ensemble des locaux étudiants du pavillon. L'AÉGUL a formé un comité pour suivre en détail la situation, et elle a en sa possession les plans préliminaires de ce réaménagement.

## 10. Fermeture de la réunion

Proposée par Sébastien Blais-Fernandez, appuyé par Pier-Olivier Morin, à 12h00.